



INFORMATIONS GENERALES

Evènement	Enduro Series / Coupe de France Enduro VTT U15 #2
Lieu	La Clusaz
Format d'épreuve	Rallye, avec utilisation des remontées mécaniques Reconnaisances et spéciales chronométrées le samedi
Règlement	Règlement Enduro Series / CdF d'Enduro U15 2024 consultable sur enduroseries.fr

PROGRAMME

Programme	samedi 21 juillet	
	8h15 - 8h45	retrait des dossards - paddock La Clusaz
	8h45	départ groupé du paddock
	9h20 - 15h40	3 spéciales différentes - 3 chrono
	18h00	remise des prix - paddock La Clusaz

RETRAIT DES DOSSARDS

Retraits des dossards	lieu	Paddock La Clusaz
	horaires	samedi 21 septembre entre 8h15 et 8h45 - PAS de retrait possible le vendredi soir
	pour retirer votre dossard, vous devez : <ul style="list-style-type: none">- présenter votre licence FFC / UCI 2024 (avec certificat médical mentionné) ou un certificat de non contre indication à la pratique du VTT en compétition . Aucune autre licence ne sera acceptée.- NE PAS apporter son vélo au retrait des dossards. Les autocollants de marquage seront collés par le pilote (schéma ci-dessous)- PAS de caution demandée pour les transpondeurs. Facturation de 100 euros pour tout transpondeur non rendu- une autorisation parentale pour les mineurs non licencié. ATTENTION : épingles à nourrice NON fournies	

Marquage des VTT	Le marquage des VTT est obligatoire et se fera par le pilote directement sur le vélo (cf règlement).
	Les autocollants devront être apposés sur le côté droit du vélo, au niveau de la fourche, du cadre, du bras arrière (un seul autocollant) et des roues (sur la jante des roues)



Les 5 autocollants doivent obligatoirement être collés sur le VTT.
The 5 stickers must be stuck on the MTB.

SYSTEME DE CHRONOMETRAGE

Système utilisé	Transpondeur
Lieu de récupération	A récupérer lors du retrait des dossards et rendre après la dernière spéciale.
Utilisation	Le transpondeur est à fixer à l'aide de collier plastique sur le fourreau de fourche.
	Le transpondeur doit être en place le samedi, aux reconnaissances et spéciales chronométrées
Caution	Aucune caution n'est demandée. Si le transpondeur n'est pas rendu ou endommagé, le coureur devra régler la somme de 100 euros.

EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Il est interdit de porter un second casque sur l'ensemble du parcours

En spéciale	Sont obligatoires : casque à mentonnière (CE) en position attachée, gants longs, genouillères, protection dorsale (CE) ou sac à dos avec protection dorsale homologuée CE
	Sont recommandés : coudières

En liaison à VTT	Est obligatoire : casque à mentonnière (CE), en position attachée.
	Sont recommandés : gants longs, genouillères, protection dorsale (CE) ou sac à dos avec protection dorsale homologuée CE et coudières

SECOURS ET ASSURANCES

Numéro d'urgence	Le numéro d'urgence pour contacter les secours de l'organisation est noté sur les autocollants des horaires de départ.
	Numéro d'urgence : 0033 (0)6 70 73 03 89

Assurance	L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civil auprès de l'assureur de la Fédération Française de Cyclisme : Gras Savoye. Il souscrit pour les participants non licenciés à une assurance individuelle accident (conditions à demander à l'organisateur)
-----------	--

INFOS PRATIQUES

Paddock	Champ Giguet (entre la mairie et la télécabine de Beauregard). Accès véhicule réservé aux teams FFC et exposants
---------	--

Parking coureurs	Stationnement à privilégier : Parking du Salon des dames (souterrain) Parking du centre (souterrain – attention hauteur limité à 1m80) Parking de la Chaumière : privilégier la partie haute pour les véhicules avec un porte-vélo, la partie basse étant plus étroite Parking de la Ruade Attention, aucun stationnement ne sera autorisé sur le Pré de Foire (réservé à l'organisation) et au Champ Giguet (Paddock)
------------------	---

Parking camping car / van	la plateforme supérieure gauche du parking du Salon des Dames (à l'entre du village, sur votre droite) est réservée pour cela, attention de bien laisser libre la voie de circulation des cars de services. Le stationnement sur la plateforme supérieure droite (gare routière) est
Aire de lavage	2 postes au départ de la télécabine de Beauregard 2 postes au départ de la télécabine du Crêt du Merle 4 postes à proximité de l'aire d'arrivée SP3 et SP6, à côté de la patinoire Lavage interdit dans les bassins et abreuvoirs servant au bétail
Accès remontées mécaniques	Forfait fourni au retrait des dossards obligatoire pour accéder aux remontées mécaniques (valable samedi uniquement) Pas de forfait accompagnateur fourni par l'organisation Pas de remplacement en cas de perte Remettre les supports à l'organisation à l'issue du week end (en même temps que les transpondeurs)
Bénévoles	Les clubs de l'ACC et La Clusaz remercient les bénévoles qui nous permettent cette organisation. Pensez à les remercier !